news.belgium

17 sep 2021 -18:46

Appartient à Conseil des ministres du 17 septembre 2021

Lutte contre les produits à usage unique et promotion des produits réutilisables

Sur proposition de la ministre de l'Environnement Zakia Khattabi, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif aux produits à usage unique et à la promotion des produits réutilisables.

Le projet d'arrêté royal vise à transposer en droit belge deux directives européennes (2015/720 et 2019/904) dont le but est de lutter contre les plastiques à usage unique et leur dispersion néfaste dans l'environnement, avec une attention particulière pour le milieu aquatique et marin.

Ce projet ne concerne aujourd'hui que les produits plastiques à usage unique couverts par les deux directives. Il contient en outre des dispositions nationales facilitant la réutilisation des bouteilles consignées en verre, en spécifiant les conditions que les étiquettes apposées sur ces bouteilles doivent respecter pour être facilement retirées.

La directive 2015/720 vise à réduire l'utilisation de sacs en plastique léger et permet aux états-membres d'en interdire certains.

La directive 2019/904 vise à :

- réduire et interdire la consommation de certains produits à usage unique
- interdire les plastiques oxodégradables
- introduire une obligation que bouchons et couvercles restent attachés à certains récipients
- introduire un marquage pour une série de produits en plastique à usage unique
- introduire un contenu obligatoire en matière recyclée pour les bouteilles en PET

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



news.belgium

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
https://khattabi.belgium.be
info@Khattabi.fed.be

Mélusine Baronian Porte-parole (FR) +32 477 55 83 32 melusine.baronian@khattabi.fed.be

Jelle Boone Porte-parole (NL) +32 499 14 26 99 jelle.boone@khattabi.fed.be

